



Pro Form Products Ltd.
604 McGeachie Drive
Milton, Ontario, L9T 3Y5
Canada
905-878-4990

PRODUIT: PF 687C DILUANT POUR URETHANE MOYENNE

SECTION 01: IDENTIFICATION

Identificateur du fournisseur initial..... Pro Form Products Ltd.
604 McGeachie Drive
Milton, Ontario L9T3Y5
Tel (905) 878-4990 Fax (905) 878-1189

Identificateur de produit..... PF 687C DILUANT POUR URETHANE MOYENNE

Usage recommandé et restrictions d'utilisation Réducteur de peinture.

Famille chimique..... Mélange.

Classification de NFPA..... Santé: 2 Feu: 3 Réactivité: 0.

IHM..... S: 2 F: 3 R: 0.

numéro d'urgence 24 heures :..... Pour le transport des urgences (au Canada) appellent CANUTEC 1-888-226-8832 (CAN-UTEC) ; AUX ÉTATS-UNIS, APPELEZ CHEMTREC 1-800-424-9300.
Pour les cas d'urgence médicales, communiquez avec votre centre antipoison local.

SECTION 02: IDENTIFICATION DES DANGERS



Mention d'avertissement..... DANGER.

Classification de danger..... Liquides inflammables 2. Irritation cutanée — catégorie 2. Irritation oculaire — catégorie 2A.

Description du danger..... H225 Liquide et vapeur très inflammables . H315 Provoque une irritation cutanée. H319 Provoque une sévère irritation des yeux.

Prévention..... P210 Tenir à l'écart de la chaleur, des surfaces chaudes, des étincelles, des flammes nues et de toute autre source d'ignition. Ne pas fumer. P233 Maintenir le récipient fermé de manière étanche. P240 Mise à la terre et liaison équipotentielle du récipient et du matériel de réception. P241 Utiliser du matériel antidéflagrant. P242 Utiliser des outils ne produisant pas d'étincelles. P243 Prendre des mesures contre les décharges électrostatiques. P264 Se laver soigneusement après manipulation. P280 Porter des gants de protection et un équipement de protection des yeux.

Intervention..... P370 + P378 en cas d'incendie - utiliser de la poudre chimique sèche, du CO2 ou la mousse pour l'extinction. P303 + P361 + P353 EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU (ou les cheveux) : Enlever immédiatement tous les vêtements contaminés. Rincer la peau à l'eau ou se doucher. P302 P352 - EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU : laver abondamment à l'eau. . P362 + P364 - Enlever les vêtements contaminés et les laver avant réutilisation. P332 P313 - consulter un médecin en cas d'irritations. P305+P351+P338 EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX : rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer. P337+P313 - Si l'irritation des yeux persiste: consulter un médecin.

Stockage..... P403 + P235 Stocker dans un endroit bien ventilé. Tenir au frais.

Élimination..... P501 Eliminer le contenu, les déchet ou les récipients vides conformément aux réglementations locales.

Note Ce mélange de produit a été classé selon ses ingrédients.

SECTION 03: COMPOSITION/INFORMATION SUR LES INGRÉDIENTS

DÉNOMINATION CHIMIQUE ET LES SYNONYMES	# CAS	% POIDS
4-Chlorobenzotrifluoride	98-56-6	40-50
Acétone	67-64-1	30-40
Acétate de t-butyle	540-88-5	20-30

PRODUIT: PF 687C DILUANT POUR URETHANE MOYENNE**SECTION 04: PREMIERS SOINS**

Contact avec les yeux.....	En cas de contact avec les yeux, rincer immédiatement à grande eau pendant au moins 15 minutes, tout en gardant les paupières ouvertes. Obtenir des soins médicaux.
Contact avec la peau.....	Enlever les vêtements contaminés et immédiatement laver les surfaces exposées avec une grande quantité d'eau pendant au moins 30 minutes ou 60 minutes pour les surfaces du corps critiques. Si l'irritation persiste, consulter un médecin.
Inhalation.....	En cas d'inhalation, transporter la victime à l'air frais. Si la victime ne respire pas, pratiquer la respiration artificielle. Si la respiration est difficile, donner de l'oxygène, obtenir des soins médicaux.
Ingestion.....	Ne pas tenter de faire vomir. Si l'ingestion est suspectée, contacter immédiatement un médecin ou un centre antipoison. Si des vomissements spontanés surviennent, faire pencher la victime vers l'avant avec la tête vers le bas afin d'éviter l'aspiration du liquide dans les poumons. Ne jamais rien donner par la bouche à une personne inconsciente.
Symptômes et effets les plus importants, qu'ils soient aigus ou retardés	Irritation de la peau et des yeux causés. Nocif en cas d'ingestion, de contact cutané ou d'inhalation.
Plus d'informations.....	Traitement symptomatique des victimes. Dans le cas d'un incident concernant ce produit, s'assurer que les autorités médicales reçoivent une copie de cette fiche de données de sécurité.

SECTION 05: MESURES À PRENDRE EN CAS D'INCENDIE

Agents extincteurs appropriés et inappropriés	Mousse "d'Alcool", CO ₂ , poudre chimique. Lors d'incendies majeurs le jet d'eau doit être utilisé. Ne pas utiliser un jet d'eau.
Dangers spécifiques du produit dangereux, notamment la nature de tout produit de combustion dangereux	Oxydes de carbone (CO, CO ₂). Chlorure d'hydrogène. fluorure d'hydrogène. les vapeurs d'hydrocarbures et la fumée.
Équipements de protection spéciaux et ... précautions spéciales pour les pompiers	Les pompiers devraient être équipés d'un appareil respiratoire autonome et d'un vêtement de protection complet pour se protéger contre les vapeurs potentiellement toxiques et irritantes. Refroidir les récipients exposés au feu avec le jet d'eau froide. La chaleur entraîne l'accumulation de la pression et peut provoquer une rupture explosive. La vapeur de solvant est plus lourde que l'air et peut voyager une grande distance jusqu'à une source d'inflammation et faire un retour de flamme. Prévenir l'eau qui coule au large d'entrer dans les égouts et autres cours d'eau. Former une digue pour le contrôle de l'eau.

SECTION 06: MESURES À PRENDRE EN CAS DE DÉVERSEMENT ACCIDENTEL

Cas de fuite ou de déversement.....	Tenir loin de chaleur, des étincelles et des flammes. Ventiler. Éliminer toutes sources d'ignition. Éviter tout contact personnel. Contenir le déversement. Prévenir l'évacuation dans les tuyaux, les égouts et d'autres voies d'eau. Evacuer tout le personnel non essentiel. Absorber avec de la terre, du sable ou avec une autre matière inerte sèche. Pelle ou pompe à tambour ou le réservoir de récupération. Les produits déversés et de l'eau de rinçage sont classés comme déchets chimiques et doivent être éliminés conformément aux réglementations locales, provinciales et fédérales.
-------------------------------------	---

SECTION 07: MANUTENTION ET STOCKAGE

Précautions relatives à la sûreté en matière de manutention	Tenir à l'écart de la chaleur, des étincelles et des flammes nues. Toujours adopter des mesures de précaution contre l'accumulation d'électricité statique qui peut découler des appareils, de la manipulation et des contenants dans lesquels le produit est emballé. Mettre à terre l'équipement de manutention. Éviter tout contact de la peau et ventiler adéquatement, sinon porter un appareil de protection respiratoire approprié. Éviter de respirer les vapeurs ou le brouillard. Manipuler et ouvrir le récipient avec précaution. Les employés devraient se laver les mains et le visage avant de manger ou de boire.
Conditions de sûreté en matière de stockage, y compris les incompatibilités	Tenir à l'écart de la chaleur, des étincelles et des flammes nues. Garder le récipient fermé lorsque le produit n'est pas utilisé. Stocker à l'écart de matières comburantes et des produits réducteurs. Stocker à l'écart de la lumière du soleil.

SECTION 08: CONTRÔLE DE L'EXPOSITION/PROTECTION INDIVIDUELLE

INGRÉDIENTS	TWA	ACGIH TLV STEL	PEL	OSHA PEL STEL	REL	NIOSH
4-Chlorobenzotrifluoride	Pas établi	Pas établi	Pas établi	Pas établi	Pas établi	Pas établi
Acétone	250 ppm TLV CA ON: 500ppm (TWA); 750ppm (STEL)	500 ppm	1,000 ppm	Aucune donné	250 ppm	
Acétate de t-butyle	200 ppm CA ON: 50ppm (TWA), 150ppm (STEL)	Pas établi	200 ppm	Pas établi	200 ppm	
Équipements de protection individuelle						

PRODUIT: PF 687C DILUANT POUR URETHANE MOYENNE**SECTION 08: CONTRÔLE DE L'EXPOSITION/PROTECTION INDIVIDUELLE**

Respiratoire/type.....	La ventilation locale est recommandée. Porter un respirateur approprié, bien ajusté lorsque les niveaux de contaminants dépassent les limites d'exposition recommandées.
Yeux/type.....	Porter des lunettes de protection contre les produits chimiques et un masque facial complet s'il y a un risque d'éclaboussures.
Gants/type.....	Gants résistants aux produits chimiques. Caoutchouc nitrile.
Vêtements/type.....	Porter des vêtements protecteurs adéquats.
Chaussures/type.....	Bottes de sécurité selon les réglementations locales.
Autres/type.....	Les douches d'urgence et les stations de lavage oculaire devraient être disponibles.
Contrôles d'ingénierie appropriés.....	Assurer une ventilation naturelle ou mécanique pour contrôler les niveaux d'exposition au-dessous des limites d'exposition. Ventilation mécanique locale devrait être utilisée à la source de contamination de l'air, comme de l'équipement de processus ouvert ou au cours de la purge des opérations, pour capturer les gaz et les vapeurs qui peuvent être émis. Les Sources de référence concernant la ventilation industrielle (telles que la Ventilation industrielle de l'ACGIH) devrait être consultées pour des conseils sur la ventilation adéquate. . Aspiration antidéflagrant.

SECTION 09: PROPRIÉTÉS PHYSIQUES ET CHIMIQUES

Apparence /l'état physique	Liquide.
Couleur.....	Clair, incolore.
Odeur.....	Naphtalénique. Odeur douceâtre.
Seuil de l'odeur (ppm).....	Non disponible.
Pression de vapeur (mm Hg)	
Densité de vapeur (air = 1).....	>1.
pH.....	Ne s'applique pas.
Densité relative (gravité spécifique).....	8.31 lbs/USG; 0.996.
Point de fusion et point de congélation (deg C)	< -33 °C.
Solubilité.....	Aucune donnée.
Point initial d'ébullition et domaine d'ébullition (deg C)	> 56 °C.
Taux d'évaporation.....	Non disponible.
Point d'éclair (OC), méthode.....	-18°C. (estimation ; l'ingrédient le plus bas point d'éclair).
Température d'auto-inflammation (deg C).	Aucune données.
Limite supérieure d'inflammabilité (% vol.)	12.6.
Limite inférieure d'inflammabilité (% vol.)..	0,9.
Coefficient de partage n-octanol/eau.....	Non disponible.
Température de décomposition.....	Non disponible.
% volatile par volume.....	100 .
COV (moins d'eau).....	0,0 g/L - 0,0 lb/usg.
Viscosité.....	13 secondes Zahn #2.

SECTION 10: STABILITÉ ET RÉACTIVITÉ

Stabilité chimique.....	Stable à des températures et à des pressions normales.
Réactivité	Éviter la chaleur, des étincelles et des flammes. Des réactions explosives peuvent survenir en présence d'agents oxydants forts.
Possibilité de réactions dangereuses.....	La polymérisation dangereuse ne se produira pas.
Conditions à éviter, y compris les décharges d'électricité statique, les chocs et les vibrations	Tenir à l'écart de la chaleur. Acides de Lewis ou minéral. Bases. Incompatible avec les oxydants forts. Nitrates. Éviter les matières plastiques.
Produits de décomposition dangereux.....	Oxydes de carbone (CO, CO2). Chlorure d'hydrogène. Fluorure d'hydrogène. L'isobutène et l'acide acétique. Fumée noire dense.

SECTION 11: DONNÉES TOXICOLOGIQUES

INGRÉDIENTS	LC50	LD50
4-Chlorobenzotrifluoride	4479 ppm	> 6,800 mg/kg rat orale; > 2,700 mg/kg lapin cutanée
Acétone	50 100 mg/m3 rat inhalation	5 800 mg/kg (rat orale)
Acétate de t-butyle	>2,230 mg/m3 4 heures rat	4,100 mg/kg rat orale >2 g/kg lapin cutanée
Voie d'exposition.....	Contact avec les yeux. Contact avec la peau. Inhalation.	
Contact avec les yeux.....	Irritant.	
Contact avec la peau.....	Irritant.	
Ingestion.....	Peut être nocif ou mortel en cas d'ingestion.	

PRODUIT: PF 687C DILUANT POUR URETHANE MOYENNE**SECTION 11: DONNÉES TOXICOLOGIQUES**

Inhalation (aigue).....	L'inhalation excessive des vapeurs peut provoquer une irritation des voies respiratoires, vertiges, maux de tête, vomissements et perte de conscience.
Effets d'une exposition chronique.....	Respirer de fortes concentrations de vapeur peut causer des effets anesthésiques et effets graves pour la santé. Contact cutané prolongé ou répété peut causer de séchage ou gerçures de la peau. Une mauvaise utilisation intentionnelle en concentrant délibérément et en inhalant ce produit peut être nocif ou mortel .
Cancérogénicité de la matière.....	Aucun des composants présents dans ce produit à une concentration égale ou supérieure à 0,1 % sont classés par l'IARC, NTP, OSHA ou ACGIH comme cancérogène.

SECTION 12: DONNÉES ÉCOLOGIQUES

Environnement.....	Prévenir l'entrée dans les eaux, les eaux usées ou le sol.
Persistance et dégradation.....	Non disponible.

SECTION 13: DONNÉES SUR L'ÉLIMINATION

Renseignements concernant la manipulation sécuritaire en vue de l'élimination et les méthodes d'élimination, y compris en ce qui concerne les emballages contaminés	Ce produit et son récipient doivent être éliminés comme des déchets dangereux. Éviter le rejet dans l'environnement.
---	--

SECTION 14: INFORMATIONS RELATIVES AU TRANSPORT

TMD.....	UN1263 - MATIÈRES APPARENTÉES AUX PEINTURES - classe 3 - groupe d'emballage II - ce produit est conforme à l'exemption de quantité limitée lorsqu'elles sont emballés dans des contenants de moins de 5 litres.
Classification du DOT (route).....	UN1263 -MATIÈRES APPARENTÉES AUX PEINTURES - classe 3 - groupe d'emballage II - Ltd Qty (1 litre). Se référer à 49CRF 172.101 pour les exigences supplémentaires non-vrac emballage.
Classification de l'IATA (Air).....	UN1263 - MATIÈRES APPARENTÉES AUX PEINTURES - classe 3 - groupe d'emballage II. Quantité limitée. Ne pas livrer par avion sans vérifier les règlements IATA appropriés.
Classification de l'IMDG (maritime).....	UN1263 - MATIÈRES APPARENTÉES AUX PEINTURES - classe 3 - groupe d'emballage II - EmS: F-E S-E. Quantité limitée. Vérifier la réglementation IMDG pour les exemptions de quantité limitée.
Polluant marin.....	Non.
Preuve de la Classification.....	Conformément à la partie 2.2.1 du règlement sur le transport de marchandises dangereuses (2 juillet 2014) - nous confirmer que la classification de ce produit est exacte. .

SECTION 15: INFORMATIONS SUR LA RÉGLEMENTATION

Statut de la LCPE.....	Ce produit est répertorié sur la Liste intérieure de substances (LIS).
Statut de l'Inventaire TSCA.....	Tous les composants sont répertoriés.
OSHA.....	Ce produit est considéré comme dangereux par l'OSHA Hazard Communication Standard.
SARA Title III Section 302 - substances extrêmement ... dangereuses	Aucun.
Section 311/312 - catégories de danger...	Santé immédiate, différé, risque d'incendie.
Section 313.....	Aucun.
40CFR63 de polluants atmosphériques ... dangereux EPA	Aucun.
Proposition 65 de la Californie.....	Ce produit ne contient pas de produits chimiques reconnus par l'Etat de Californie pour causer le cancer ou la toxicité pour la reproduction.

SECTION 16: AUTRES INFORMATIONS

Préparé par:	AFFAIRES RÉGLEMENTAIRES. Trivalent Data Systems Ltd. www.trivalent.com .
Numéro de téléphone :	(800) 387-7981.
Avertissement:.....	AVERTISSEMENT : Toutes les informations figurant dans les présentes sont issues des données obtenues par l'expérience et des sources techniques reconnues. Au meilleur de nos connaissances, il est considéré comme correct à partir de la date de délivrance, mais nous ne faisons aucune représentation quant à leur exactitude ou le caractère suffisant et ne suggèrent ni garantir que tous les risques énumérés ici sont les seuls qui existent. Informations sur les dangers qu'il contient sont offert uniquement pour le compte de l'utilisateur, sous réserve de sa propre enquête et la vérification de la conformité avec les règlements applicables, y compris l'utilisation sécuritaire du produit dans toutes les conditions prévisibles. L'information ne concerne que le produit désigné dans les présentes et ne se rapporte pas à son utilisation en combinaison avec tout autre matériel ou tout autre procédé.
Date de l'examen :	2021-11-15.

PRODUIT: PF 687C DILUANT POUR URETHANE MOYENNE

SECTION 16: AUTRES INFORMATIONS

Date de la plus récente version révisée de la fiche de données de sécurité 2018-02-15